



Concours de photographies « Donnons des ailes à Beaucouzé »

06.05.2024

Dossier suivi par Marie SAUNIER

SOMMAIRE

PARTIE 1 – REGLEMENT INTERIEUR DU CONCOURS

Article 1- Objet

Article 2- Conditions de participation

Article 3- Déontologie naturaliste

Article 4- Modalités de participation

Article 5- Sélection et remises de prix

PARTIE 2 – BULLETIN DE PARTICIPATION

PARTIE 1 – REGLEMENT INTERIEUR DU CONCOURS

Article 1 : Objet

Dans le cadre du budget participatif, l'un des projets lauréats « Donnons des ailes à Beaucouzé » propose des actions pour (ré)apprendre aux habitants à observer et protéger la biodiversité et notamment les oiseaux du territoire.

Afin de sensibiliser les habitants aux espèces d'oiseaux communes des parcs et jardins beaucouzéens, la collectivité propose de participer à un concours de photographies « Donnons des ailes à Beaucouzé » en partenariat avec le CACS atelier photos de Beaucouzé

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les amateurs et amatrices, enfants et adultes

La participation est gratuite

L'envoi des photos pour participer au concours se fera du 01^{er} juillet 2024 au 01^{er} novembre 2024 (minuit).

Les photographies d'oiseaux des parcs et jardins beaucouzéens doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- L'oiseau en vol
- L'oiseau et son comportement
- Portait d'oiseau
- L'oiseau dans son environnement

Les photographies doivent obligatoirement être prises sur le territoire de la commune de Beaucouzé.

Chaque participant s'engage à transmettre uniquement des photos dont il est l'auteur.

Article 3 : Déontologie naturaliste

Les photographies doivent respecter le cadre suivant :

- pas de photographie de nichées/oeufs/oiseau en train de couver.
- Pas d'appâtage (hors mangeoire en hiver).
- la capture, détention, manipulation de tout type d'espèces protégées est interdite par la loi. Par extension, aucune de ces techniques ne peut être tolérée.
- les participants s'engagent à rester discret, à ne pas engendrer de dérangement et à tenir compte du comportement des oiseaux (signes de stress/excitation, alarme, fuite etc.)

Article 4 : Modalités de participation :

Les participants pourront présenter 3 photographies au maximum, d'un format A4 (21* 29.7cm) en couleur.

Les photos pourront être transmises en format numérique ou en format papier :

- Format numérique (JPEG ou PDF, haute qualité, au moins 220 PPP, au moins 2806 x 1984 pixels)
- Format papier sur papier photo brillant ou mat

Les photos au format numérique pourront être transmises par mail via la plateforme sécurisée de téléchargement <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload>

Les photographies devront être numérotées de 1 à 3 en fonction du nombre présenté au concours.

Chaque photographie doit avoir un titre

Chaque participant doit renseigner un bulletin de participation

Article 5 : Sélection et remises de prix

La collectivité se charge de compiler l'ensemble des photographies reçues pour la réalisation d'un portfolio et d'un diaporama qui serviront aux délibérations.

Prix du Jury

Le jury sera composé des porteurs du projet « donnons des ailes à Beaucouzé » lauréat au budget participatif, de deux ornithologues, d'un représentant de l'Altier photo (CACS) et d'un élu municipal. Le jury délibérera pour désigner les photos gagnantes.

Un prix sera remis à chacun des trois premiers lauréats.

Les critères de sélections du jury pour déterminer les photos gagnantes :

- Respect de la déontologie naturaliste
- Adéquation avec le thème et l'une des catégories proposés
- Qualité technique de la prise de vue
- Originalité de la démarche
- Valeur artistique du cliché

Prix du public

Les photos seront exposées durant le concours du CACS Photo les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024 à la Grange Dimière

- sur un portfolio
- sur un écran vidéo

Le public pourra voter à bulletin secret sur place.

Les personnes qui ne pourraient pas se déplacer à l'exposition pourront consulter les clichés en ligne sur le site de la ville du 25 novembre au 28 novembre et laisser une évaluation en ligne.

Le prix du public comblera les avis en ligne et les bulletins de l'urne.

L'auteur de la photographie la plus plébiscitée par le public remportera un prix

Les dossiers de participation sont à renseigner et retourner en mairie en joignant le(s) fichier(s) ainsi qu'un texte détaillé expliquant l'(les) oiseaux observé(s) et le lieu de prise de vue. Le règlement du concours doit également être accepté

PARTIE 1- BULLETIN DE PARTICIPATION

L'inscription au concours ne sera effective qu'une fois ce bulletin de participation dûment complété et retourné auprès de la collectivité par voie postale ou électronique.

Les photos doivent parvenir en mairie de Beaucouzé, Esplanade de la liberté, 49070 Beaucouzé avant le 1^{er} novembre 2024 (minuit)

La participation, implique l'acceptation du règlement du concours

Cadre du concours :

Les photographies d'oiseaux des parcs et jardins beaucouzéens doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- L'oiseau en vol
- L'oiseau et son comportement
- Portait d'oiseau
- L'oiseau dans son environnement

Les photos « hors thème », ne seront pas acceptées.

Coordonnées du participant :

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Adresse e-mail :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable

Autorisation de fixation, reproduction, et diffusion de l'image :

Nom, prénom :

Déclare par la présente, céder l'intégralité des droits concernant les photos transmises à la mairie de Beaucouzé dans le cadre du présent concours de photographie.

Nom, et signature précédés de la mention « lu et approuvé »

Transmettre les photographies accompagnées du présent bulletin de participation

Par mail : marie.saunier@beaucouze.fr

Ou par courrier postal :

Concours photo « Donnons des ailes à Beaucouzé »

Mairie de Beaucouzé

Esplanade de la liberté

CS40 001

49071 BEAUCOUZE Cédex

Identification des photographies :

Photo 1 :

Titre

Commentaire, légende :

Catégorie du concours

Date et lieu(obligatoire) de la prise de vue :

Photo 2 :

Titre

Commentaire, légende :

Catégorie du concours

Date et lieu(obligatoire) de la prise de vue :

Photo 3 :

Titre

Commentaire, légende :

Catégorie du concours

Date et lieu(obligatoire) de la prise de vue :

